



# Lettre de l'UDAF de Paris n° 52 - Novembre 2015

## Edito du Président

### 1945-2015 : 70 ans au service des familles

L'année 2015 est en effet le soixante-dixième anniversaire de notre UDAF créée, le 18 octobre 1945, sous l'appellation d'UDAF de la Seine, puisque effectuée antérieurement au redécoupage des départements de l'Île de France.

Comme les autres UDAF, notre UDAF s'est vu confier par le législateur (ordonnance du 3 mars 1945) les quatre missions de :

- 1/ *donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familiale ;*
- 2/ *représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer des délégués des familles aux divers conseils et organismes institués par la Région, le Département ou la Commune ;*
- 3/ *gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge ;*
- 4/ *exercer devant toutes juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable, l'action civile relativement aux faits de nature à porter atteinte aux intérêts matériels et moraux des familles.*

Ces diverses missions l'UDAF de Paris les a exercées continuellement pendant ces soixante-dix ans.

Depuis sa création, son action s'est étendue ; elle est aujourd'hui, au sein du département de Paris, le premier service de tutelle aux majeurs avec près de 1 400 dossiers adultes en tutelle ou curatelle et de 205 familles auprès desquelles elle exerce la mesure d'Aide Judiciaire à la Gestion du Budget Familial.

Elle a créé sept haltes garderies, institué un service de médiation familiale, un service de micro-crédit social, et participe étroitement à l'opération « Lire et faire lire »...

Elle assure sa mission de représentation, par ses multiples représentants, au sein d'organismes très divers tels que la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris, Paris-Habitat, les conseils de surveillance des hôpitaux de Paris, sans qu'il soit possible de les énumérer tous.

Elle rencontre également fréquemment les élus et services de la Ville de Paris en charge de la famille, de la petite enfance ou de l'aide sociale.

Enfin sur un plan plus élargi, elle participe, via l'Union Nationale des Associations Familiales à la défense des intérêts matériels et moraux des familles et a eu l'occasion, comme l'UNAF et les autres UDAF, de s'élever contre les diverses mesures qui, depuis quelques années, ont porté atteinte à la politique familiale. Elle constituait jusqu'alors l'une des exceptions françaises et expliquait que notre pays était, au sein de l'Union Européenne, celui dans lequel l'indice de fécondité, gage du renouvellement des générations, de l'équilibre de notre régime de retraites et du dynamisme économique de notre pays, le plus élevé juste après l'Irlande.

Ces différentes actions n'auraient pu être menées à bien sans le dynamisme et le dévouement des administrateurs, tous bénévoles, qui se sont succédé en soixante-dix ans au sein du Conseil de l'UDAF de Paris ainsi que des bénévoles des 63 associations familiales de

tout type qui constituent notre UDAF.

Il faut donc continuer et ce d'autant plus que nous apprenons, au moment où cette lettre est mise sous presse, les attentats qui ont endeuillé, le 13 novembre, tant de familles parisiennes.

L'UDAF de Paris, représentante de toutes les familles de Paris, s'associe à leur peine.

Ces attentats, perpétrés par des jeunes déboussolés, sans repères éthiques, témoignent d'ailleurs du rôle essentiel de la famille dans l'éducation et le soutien des jeunes.

Mériadec RIVIERE

## Sommaire

- Edito - Agenda
- A la une
- Les travaux de l'UDAF
- Les rencontres institutionnelles
- Le pôle petite enfance
- Les associations familiales
- Agenda 2015
- Agenda 2016

Directeur de la publication : Mériadec Rivière  
Secrétaires de rédaction : Xavier Caro  
Lina Nicolas  
Editeur : UDAF de PARIS  
28, place Saint-Georges - 75009 PARIS  
Tél. : 01.48.74.80.74 - Fax : 01.44.53.49.32  
email : [udaf75@udaf75.fr](mailto:udaf75@udaf75.fr) - ISSN 1243-9118

Imprimeur Duplirprint :  
12 rue du Quatre septembre - 75002 PARIS



## ● Conférence-débat : «L'encadrement des loyers à Paris»

*L'UDAF de Paris s'associe à l'ADIL de Paris pour organiser une conférence-débat sur l'encadrement des loyers :*

**Mise en location, renouvellement du bail dans le parc privé : des règles particulières de fixation du loyer s'appliquent désormais à Paris.**

Connaître et utiliser ces nouvelles règles est un véritable enjeu pour les familles parisiennes.

Le jeudi 19 novembre 2015, animée par des professionnels du logement, cette conférence, a été l'occasion de mieux appréhender l'encadrement des loyers à Paris, d'un point de vue de locataire et/ou de propriétaire.

Elle a permis de rencontrer des acteurs divers du secteur du logement. En effet, étaient présents à cette conférence : des représentants de locataire, des associa-

tions de défense du droit au logement, des associations de consommateurs, des notaires, des juristes et des représentants de propriétaires ; mais aussi des professionnels intervenant auprès des familles parisiennes ainsi que des familles concernées par le coût du logement à Paris.

La diversité de ces acteurs a été un gage d'échanges riches et a permis de mieux comprendre ce nouveau mécanisme qui peut aider les familles à maîtriser l'impact du loyer dans son budget.

**Retrouvez toutes les informations relatives à ce sujet sur :**

[www.adil75.org](http://www.adil75.org)



## ● Le trophée des Familles

Dans le cadre du développement associatif, l'UDAF de Paris a mis en place la seconde édition du Trophée des Familles.

Ce Trophée vise à récompenser les actions innovantes du réseau associatif. Pour cela, trois catégories ont été créées : communication, mobilisation des adhérents et service aux familles.

Chaque association a pu concourir dans chacune des catégories, mais ne pouvait être primée que dans l'une seule d'entre-elles. Pour cela, il suffisait aux associations de remplir un dossier de candidature.

Pour cette deuxième édition, ce sont 15 projets qui ont été proposés. Ils avaient un caractère innovant et pouvaient être reconductibles dans une autre association.

Une campagne de vote en ligne s'est tenue pendant près de 3 semaines. Pendant cette période, les associations ont su mobiliser leurs adhérents, car il y a eu 728 votes !

Après cette campagne se fut au tour d'un jury de se réunir pour décider d'un lauréat par catégorie.

Le jury se composait de :

Madame Bansat-Le Heuzey, Chef du pôle protection des populations et prévention de la DDCS, Madame Leneveu, Directrice Générale de l'UNAF, Monsieur Avisse, Responsable de la mission Familles de la Ville de Paris, Madame Thiebault, administratrice de l'UDAF de Paris, Monsieur Keip, administrateur de l'UDAF de Paris et Monsieur Rivière, Président de l'UDAF de Paris.

Chaque membre du jury comptait pour une voix, tout comme le vote du public sur internet.

Les actions proposées étaient toutes d'une très grande qualité. Il a été difficile pour le jury de les départager.

Cependant, il a fallu faire un choix et voici les lauréats du Trophée, par catégorie :

### ● Catégorie Communication

Association AFC St-Pierre St-Dominique : *Accueil des familles étrangères*

### ● Catégorie Mobilisation des adhérents

Association ASFM / Yachad : *Femme «s» sous un autre jour*

### ● Catégorie Service aux familles :

Association Les Papillons Blancs de Paris : *Cellule des situations critiques*

Le jury a eu un véritable coup de cœur pour le projet de l'association **La Luciole**, le jeu de prévention contre les drogues. Ce projet a alors reçu le **prix spécial du jury**.

La remise des prix a eu lieu lors de la réunion des Présidents, jeudi 15 octobre.

Encore un grand bravo à toutes les associations qui ont participé et continué à partager vos expériences en relayant auprès de Lina Nicolas, chargée de mission : [Inicolas@udaf75.fr](mailto:Inicolas@udaf75.fr) ou au 01 44 53 49 78.

Vos informations seront relayées sur le site internet et dans la lettre de l'UDAF de Paris.



## ● Trophée des familles : Présentation des projets

### Catégorie Communication :

**Association A.F.C. Saint-Pierre-Dominique - Accueil des familles étrangères :** Réalisation de fiches traduisant les phrases les plus fréquemment utilisées au sein de la halte-garderie, en plusieurs langues et avec la phonétique.

**Association La Luciole - Jeu de prévention sur les conduites à risques pour les enfants et les adolescents :** Adaptation d'un jeu existant pour les jeunes adultes à un public d'enfants. Ce jeu de prévention permet de créer un espace confi-

dentiel de parole où les jeunes peuvent s'exprimer et prendre position en toute liberté sur la drogue, l'école, la famille etc...

**Association SOS Papa - Création d'un logiciel informatique permettant une communication à grande échelle :** Développement d'un logiciel informatique permettant d'envoyer un email à un grand nombre de destinataires. Chaque envoi est accompagné d'une mention proposant d'être retiré de la liste des

destinataires. cet outil est utilisé plusieurs fois par mois.

**Association Les Papillons Blancs de Paris - Autour d'une scène :** «Autour d'une scène» réunit le temps d'une soirée des artistes chanteurs, musiciens, professionnels ou amateurs handicapés et non handicapés, dans la plus grande mixité des genres et des styles. Le but est de faire découvrir des artistes talentueux et différents pour démontrer que la création est diversité.

### Catégorie Mobilisation des adhérents :

**Association SOS Papa - Barbecues conviviaux des animateurs de la Délégation de Paris :** Une quinzaine de fois par mois, des permanences sont tenues, à tour de rôle par un animateur/adhérent. Cela représente un groupe d'une dizaine d'animateurs. L'un d'entre eux qui dispose d'un jardin dans sa maison de Villejuif l'a mis à disposition pour des barbecues permettant de réunir ces animateurs certains week-ends.

**Association ASFM / Yachad - Femme «s» sous un autre jour :** Il s'agit de mettre la

femme à l'honneur et au centre de la journée ; mettre tout en œuvre pour la valoriser en tant que femme ou mère ou femme active selon la déclinaison choisie le jour en question. 2015 sera «l'éclat de la femme» donc tout ce qui a attiré à sa beauté au sens large, le bien-être : massage, coiffure, relooking...

**Association A.F.C. Saint-Christophe de Javel - Quête annuelle pour la mère et l'enfant :** La quête annuelle pour la mère et l'enfant a été valorisée par la mobilisation de notre petite équipe, avec pré-

sentation de notre AFC et du but de cette quête à la fin des messes principales. Distribution des tracts de la CNAFC à la sortie des messes.

**Association A.F.C. Saint-Léon - Une assemblée Générale Magique !** L'AG a été couplée avec un spectacle de magie, de qualité professionnelle, destiné aux enfants. En parallèle, les parents et les autres adhérents pouvaient participer à l'AG. La communication pour annoncer l'évènement a porté surtout sur le spectacle.

### Catégorie Service aux Familles :

**Association A.F.C. Saint-Léon - Visites culturelles familiales :** La visite culturelle dure une à deux heures. Le déroulé est choisi de manière à permettre un déplacement facile pour les familles avec enfants : pas de dénivelé, passage possible en poussette. Chaque enfant sachant lire reçoit un livret ludique à remplir pendant la visite.

**Association Familles de France 15ème - Family Rando :** Promenades ludiques et culturelles offertes aux familles pour faire découvrir le patrimoine et l'environnement du 15ème arrondissement organisées avec une jeune étudiante membre de la Junior Entreprise de l'Ecole du Louvre.

**Association AGF 17-18 - Accompagnement des familles face aux difficultés budgétaires et aux litiges de la vie quotidienne :** Aider et conseiller les familles à répondre aux litiges de la vie courante

survenus avec des professionnels en droit de la consommation et plus généralement les accompagner dans leurs démarches administratives et les aider face aux difficultés budgétaires.

**Association Les Papillons Blancs de Paris - Cellule des situations critiques :** Une cellule des situations critiques a été créée dans l'objectif d'étudier les dossiers sans solution et d'en chercher à notre niveau et de n'adresser à la MDPH que ceux qui correspondent aux critères définis par la circulaire Amélie. Cela permet d'éviter de déposer des dossiers qui, ne relevant pas de la circulaire, ne seront pas recevables par la MDPH.

**Association Jumeaux et plus - Groupes de paroles suivis :** Les groupes de paroles « suivis » sont animés par la psychologue-psychothérapeute de l'associa-

tion, et s'adressent aux parents d'enfants de moins d'un an. Ils permettent d'aborder les principales questions que se posent les parents dans l'accueil et l'accompagnement des multiples au cours de leur première année.

**Association La Luciole - Mise en place d'un potager biologique :** L'action consiste en la mise en place d'un potager biologique. Elle a pour objectif de mettre à disposition des légumes et des fruits frais, de proposer un espace de travail entre l'accueilli et sa famille et de permettre aux personnes accueillies.

**Association SOS Papa - Assistance Juridique à distance :** Permanences téléphoniques tenues par des avocats bénévoles volontaires pour faire «à distance» (par téléphone et email) le même type de consultation gratuite.

## ● Famillathlon

Dimanche 27 septembre 2015, s'est déroulée la 11ème édition de Famillathlon.

Pour cette occasion, le Champ de Mars a accueilli plus de 40 000 personnes pour promouvoir le sport en famille. Cette année le handisport était à l'honneur, et donc plusieurs ateliers permettaient aux valides de se mettre en situation de handicap.

Des dizaines de sports comme le tir à l'arc, la boxe, la zumba étaient présentés aux familles.

L'UDAF de Paris était présente afin de faire connaître l'ensemble des associations familiales, dont certaines

proposent des activités, notamment : Familles de France, CDAFAL avec un stand sur l'énergie, Lire et Faire Lire, APEI les papillons blancs, AFC 75, Médaille de la famille.

Pour fêter ses 70 ans, l'UDAF de Paris a invité un magicien sur son stand. Sa prestation a été particulièrement appréciée par les familles, parents comme enfants.



## ● Participation à la «Parisienne»

Dimanche 13 septembre 2015, pour la première fois, plus de 30 salariées issues de l'ensemble des services de l'UDAF de Paris ont participé à la course à pied La Parisienne.

Elles ont bravé la pluie et le froid pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, en réalisant un parcours de 6,7 km. Tout au long du parcours, les participantes

ont pu profiter d'une ambiance festive et d'animations musicales prévues par l'organisation de la course.

Malgré une météo capricieuse, le sourire était présent sur tous les visages. Cela a été l'occasion de fêter les 70 ans de l'UDAF de Paris, agréée le 14 septembre 1945.

**Un grand bravo à toutes les participantes !**



## ● Journée des Présidents d'associations familiales

Jeudi 15 octobre 2015, s'est tenue la réunion annuelle des présidents d'associations. Cette réunion est l'occasion pour les Présidents d'associations familiales parisiennes de se rencontrer, d'échanger sur les politiques familiales et aussi sur leur rôle de président.

Monsieur Rivière, Président de l'UDAF de Paris, est intervenu sur les politiques

familiales européennes, ce qui a permis de riches échanges entre les participants. Les présidents ont assisté à la remise Prix du Trophée des Familles, après avoir présenté les 15 projets des associations familiales

Ce moment de convivialité et ces échanges se sont poursuivis autour d'un buffet dinatoire.



## ● Médaille de la famille française

Mercredi 9 septembre 2015, l'UDAF de Paris en association avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, a organisé la remise de la Médaille de la Famille pour les promotions de 2014 et 2015, pour la première fois à la préfecture de Paris.

Ce sont près de trente mères et pères de famille qui ont reçu cette médaille.

Elle rend hommage à leurs mérites et leur témoigne la reconnaissance de la Nation. La médaille de la famille peut être délivrée à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille sur demande du Président de l'UDAF75 (décret du 28 mai 2013). Elle est délivrée par le Préfet de Paris.

Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites internet de l'UDAF et du Gouvernement.



## ● Assemblée générale de l'UDAF de Paris

Jeudi 11 juin 2015, près de 70 personnes ont participé à l'Assemblée Générale de l'UDAF de Paris, présidée par Monsieur Mériadek Rivière.

Administrateurs, présidents d'associations familiales, représentants familiaux et salariés ont pu prendre connaissance des comptes, du rapport d'activités et des événements de l'UDAF de Paris de l'année 2014, pour la partie statutaire.

A particulièrement été appréciée par le public, l'intervention passionnante de Monsieur Eric Ferrand, médiateur à la ville et au département de Paris. Par des exemples concrets, il a su présenter le rôle et les bienfaits d'une médiation entre administré et Paris qui permet de résoudre de nombreux litiges.

A la suite de cela, tous ont pu partager un buffet convivial.



### Compte rendu de l'Intervention de Monsieur Ferrand, médiateur de la ville de Paris



Le médiateur de la Ville de Paris, Eric Ferrand est intervenu lors de l'Assemblée Générale de l'UDAF de Paris du 11 juin 2015. Cette intervention a permis de découvrir le service, trop peu connu, de la médiation de la Ville de Paris.

Le service de médiation de la Ville de Paris peut être interpellé dès qu'un usager s'estime lésé, n'obtient pas de réponse ou s'il estime qu'une mesure paraît injuste. La Mission de Médiation est confiée à une équipe.

Cette équipe de la Mission est exclusivement composée de fonctionnaires chargés de procéder aux recherches d'éléments d'information et d'analyser les arguments présentés par les parties en litige. Ils font des propositions de démarches ou de solutions au Médiateur, lui permettant ainsi d'agir, auprès des services, en toute connaissance de cause pour donner à une affaire la meilleure issue possible.

(suite en page 5)

## Compte rendu de l'intervention de Monsieur Ferrand, médiateur de la ville de Paris (suite)

Le nombre de situations instruites par la mission de la médiation n'a cessé d'augmenter. Face à cela, des nouvelles permanences ont été ouvertes en 2014.

Les usagers peuvent venir exposer leur situation à un représentant du Médiateur dans une des permanences.

Dans les 2/3 des cas l'intervention du Médiateur aboutit à une résolution du différend favorable au requérant. Et si dans 1/3 des cas la position de l'administration est maintenue, c'est après un examen attentif de chaque situation, qui permet une meilleure compréhension des décisions par l'utilisateur.

Le Médiateur peut aussi, quelle que soit l'issue, être amené à préconiser la modification de la réglementation municipale ou suggérer des pistes de réforme à l'exécutif.

Son domaine de compétence s'étend à tous les services de la Ville et de ceux des mairies d'arrondissements, y compris tous les services qui dépendent de la Ville au titre d'une délégation de service public ou qu'elle subventionne (bailleurs sociaux, caisses des écoles, Maison départementale des personnes handicapées, etc.).

Lorsque la sollicitation n'est pas de son ressort, le requérant est alors conseillé et réorienté (40% des requêtes en 2014) tandis que le Médiateur de la Ville de Paris peut être amené à transmettre lui-même une requête à son homologue d'un autre organisme (Caisse d'allocations familiales, de l'Education nationale ou au Défenseur des droits, par exemple).

La médiation contribue ainsi à résorber les différends et à écarter le risque de

contentieux tandis qu'elle participe au progrès du service public et à sa perception générale.

Les propositions de réforme, de modifications réglementaires et autres suggestions que le Médiateur peut être amené à formuler auprès de l'exécutif municipal résultent notamment des requêtes qui lui sont transmises. Si elles portent ainsi sur des sujets très variés, elles ont toujours un intérêt très concret pour les usagers et les services.

Vous pouvez prendre contact avec le service Médiation de la Ville de Paris via leur site internet :

<https://mediation.paris.fr>

## Cette rubrique présente l'agenda du Président et du Directeur général de l'UDAF de Paris et les contacts réguliers entretenus avec les partenaires publics

- 11/09 Conseil des familles des pupilles de l'Etat
- 18/09 Réunion «Faire le Paris des enfants» avec Mme VERSINI adjointe à la Maire de Paris
- 8/7/10
- 10/10 Journée des Présidents et Directeurs d'UDAF
- 15/10 CA du CAS-VP
- 03/11 Etats généraux de la Protection Maternelle Infantile : 70 ans, intervention de Mme Christiane Basset, Administrateur de l'UNAF
- 13/11 Conseil des familles des pupilles de l'Etat

### Assemblée générale de l'UNAF – 70 ans

Une délégation de l'UDAF de Paris s'est rendue à Montpellier pour participer aux 70 ans de l'UNAF avec l'ensemble des mouvements familiaux les 13 et 14 juin 2015. C'est à l'occasion de l'assemblée générale de l'union que cet anniversaire fut fêté par un millier de militants familiaux, en présence du ministre de la famille, Mme Laurence Rossignol. M. Mériadec Rivière, Président de l'UDAF de Paris, M. Xavier Caro, Directeur Général, ainsi qu'une dizaine d'administrateurs de l'UDAF se sont retrouvés samedi matin au Corum de Montpellier pour retracer l'histoire du mouvement familial, né à la Libération. Une exposition retraçant 70 ans de politique familiale était visible sur place et un site dédié est consacré à cet historique. L'exposition est aussi visible sur : <http://www.unaf70ans.com/>.



## Fête des haltes garderies

Au cours des mois de juin et de juillet, chaque halte-garderie a pu profiter du beau temps et de leur extérieur afin de partager un moment convivial entre parents, enfants et professionnels.

Cela a été l'occasion de présenter le travail annuel des enfants aux parents et d'échanger dans un cadre moins formel autour d'ungoûterpréparéparlesparents.

Les enfants sont fiers de montrer à leur parent leur réalisation sur l'année.

Pour certains, c'est aussi le moment, pour les plus grands de quitter la halte-garderie pour aller en école maternelle. Véritable temps fort de l'année, chaque structure organise un spectacle pour émerveiller les petits comme les grands.



## Point sur les travaux Saussure

Les travaux de la structure d'accueil de jeunes enfants, près de la rue de Saussure dans le 17ème arrondissement avancent ! Le carrelage, les faux plafonds, les menuiseries sont posés, il reste les peintures, les sols et les finitions avant de pouvoir accueillir les enfants sur 400m<sup>2</sup> de surface intérieure. Il est prévu que dès janvier 2016, une équipe de professionnels accueillent

quarante enfants par demi-journée et en journée complète, dont 10 places d'accueil pour des bébés de 10 semaines. C'est la 7ème structure d'accueil de jeunes enfants de l'UDAF de Paris.

Les inscriptions sont d'ores et déjà possible par mail :

[eajesaussure@udaf75.fr](mailto:eajesaussure@udaf75.fr)  
ou au 01 48 74 80 74



## Inauguration des nouveaux locaux de la halte-garderie de l'UDAF à l'hôpital Necker

La halte-garderie de l'UDAF de Paris, au sein de l'hôpital Necker accueille les frères et sœurs d'enfants malades et les enfants du quartier.

A ce jour, encore unique en France, cette structure constitue une réelle avancée dans la prise en charge globale de l'enfant malade et de sa famille à l'hôpital avec plus de 1 500 frères et sœurs accueillis depuis son ouverture en 2007.

Aujourd'hui, grâce au soutien et à la confiance de nombreux partenaires institutionnels et financiers, la halte-garderie a pu déménager dans des nouveaux locaux plus spacieux et mieux adaptés aux besoins des familles.

La maladie pèse lourdement sur les sentiments et les rôles de chacun au sein de la famille et il est difficile aux frères et sœurs de trouver une place dans cette histoire. Colère, culpabilité, mutisme, les frères et sœurs sont profondément touchés par l'expérience de l'hospitalisation qui engendre tristesse et angoisse. La présence de la fratrie peut parfois être gênante pour le personnel soignant.

Aussi est-il important dans certaines situations que les deux parents puissent accompagner et être présents auprès de l'enfant malade, tout en sachant que le frère ou la sœur est à proximité. La halte-garderie permet donc aux enfants

de retrouver leur place d'enfant et de rendre les parents disponibles pour leur enfant malade.

Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 18 h 00, la halte-garderie accueille 22 enfants âgés de 10 mois à 6 ans.

Les enfants du quartier sont accueillis selon une organisation annuelle. Pour les frères et sœurs d'enfants malades, plusieurs formules d'accueils sont possibles : quelques heures, en demi-journée, en journée complète.

Tout ceci afin de s'ajuster le plus possible aux besoins des familles et de leur situation.

Mis à disposition par l'hôpital Necker-Enfants malades, l'aménagement de ces locaux permet aux familles d'enfants malades d'avoir un espace qui leur est dédié et facilite l'accueil du frère ou de la sœur qui se fait parfois en urgence. L'inauguration de ces locaux, le 22 septembre 2015, a été l'occasion de présenter la structure, le projet dans ses détails, et aussi de rencontrer l'ensemble des partenaires.



# Les Associations Familiales

## ● Ecrans et réseaux sociaux

L'AFC Saint-Joseph - Paris 13<sup>ème</sup> a organisé, le **lundi 9 novembre**, une soirée de rencontres autour du thème «des écrans et des réseaux sociaux».  
Quel impact pour les jeunes ? Quelle posture éducative à adopter pour accompagner nos enfants ?



## ● Bourse aux vêtements

L'AGF du 6<sup>ème</sup> arrondissement a organisé une bourse aux vêtements et aux jouets le **mercredi 4 novembre 2015**, à la Mairie du 6<sup>ème</sup> - salle des fêtes et salon François-Collet.



## ● Salon du livre et de la famille

Le salon du livre organisé par l'AFC du 8<sup>ème</sup> arrondissement s'est tenu le **samedi 7 novembre 2015** de 14h à 18h30, à la Mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement, 3 rue de Lisbonne.



## Agenda 2015

- 12 novembre : Présentation DVD sur les Maternelles
- 17 novembre : Bureau
- 19 novembre : Session intégration des nouveaux salariés
- 19 novembre : Conférence-débat : « L'encadrement des loyers à Paris »
- 15 décembre : Conseil d'Administration

## Date à retenir

**Vendredi 8 janvier 2016 à 17h00, cérémonie des 70 ans de l'UDAF et vœux du Président.**

## Communiqué du Président de l'UDAF de Paris

C'est une immense tristesse qui a envahi, vendredi 13 novembre, notre pays et notre ville endeuillés.

Avec l'ensemble de ses membres, et en qualité de représentante de l'ensemble des familles françaises et étrangères qui vivent à Paris, l'UDAF de Paris pense avec douleur et compassion aux victimes, aux blessés et à leurs familles qui vivent des heures infernales.

Les uns et les autres, nous pouvons avoir sur ces drames, leurs origines et

leurs conséquences, des positions différentes. Mais avec la même sincérité, nous ressentons une émotion profonde pour ce pays et cette ville que nous aimons tant.

L'UDAF de Paris dénonce la violence et l'aveuglement de ces actes barbares perpétrés contre des personnes qui avaient pour seule envie d'aimer la vie. Mélangés à d'autres, quelles que soient leurs situations, leurs convictions, leurs religions, ces innocents partageaient l'amour de la musique ou du sport, ils

célébraient la vie entre amis ou en famille.

Notre liberté, notre fraternité sont combattues au cœur de notre ville par les extrémistes. Il nous faut donc en être fiers et défendre avec détermination et sang-froid ces valeurs qui font aussi notre force et notre unité nationale.

Mériadec RIVIERE  
Président de l'UDAF de Paris